

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Protect Sensation

Type(s) de produit: TP14 - Rodenticides

Numéro de l'autorisation: BE2018-0035

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0019169-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques	4
4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	4
4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les	5
4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son	5
4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans	5
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Protect Sensation

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Bábolna Bioenvironmental Centre Ltd.
	Adresse	Szállás u. 6. H-1107 Budapest Hongrie
Numéro de l'autorisation	BE2018-0035	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0019169-0000	
Date de l'autorisation	02/02/2017	
Date d'expiration de l'autorisation	01/02/2021	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Bábolna Bioenvironmental Centre Ltd.
Adresse du fabricant	Szallas u 6 1107 Budapest Hongrie
Emplacement des sites de fabrication	Dr Köves János utca 3. 2943 Bábolna Hongrie

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	12 - Bromadiolone
Nom du fabricant	Dr Tezza SrL
Adresse du fabricant	Via Tre Ponti 22 37050 St. Maria di Zevio Italie
Emplacement des sites de fabrication	Via Tre Ponti 22 37050 St. Maria di Zevio Italie

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Bromadiolone	3-[3-(4'-Bromo[1,1'-biphenyl]-4-yl)-3-hydroxy-1-phenylpropyl]-4-hydroxy-2H-1-benzopyran-2-one	Substance active	28772-56-7	249-205-9	0.005
Denatonium benzoate	N-benzyl-2-[(2,6-dimethylphenyl)amino]-N,N-diethyl-2-oxoethanaminium benzoate hydrate		3734-33-6	223-095-2	0.002
BHT /butyl hydroxy toluene	2,6-di-tert-Butyl-p-cresol		128-37-0	204-881-4	0.073

2.2. Type de formulation

RB - Appât (prêt à l'emploi)

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	<p>Risque avéré d'effets graves pour les organes (sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée ..</p> <p>Peut nuire au fœtus.</p>
Conseils de prudence	<p>Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>Se procurer les instructions avant utilisation.</p> <p>Ne pas manipuler avant d' avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.</p>

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Porter des gants de protection.

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

Garder sous clef.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Professionnel

Type de produit	TP14 - Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Rodenticide à usage professionnel, contre les rats bruns et souris pour une utilisation à l'intérieur et à l'extérieur autour des bâtiments
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Mus musculus-House mouse-Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Mus musculus-House mouse-Juvéniles Exemple: rongeurs Rattus norvegicus-Brown rat-Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Rattus norvegicus-Brown rat-Juvéniles Exemple: rongeurs
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Intérieur et extérieur autour des bâtiments
Méthode(s) d'application	En boîtes d'appâts - VI.2 application couverte VI.2.1 dans des postes d'appâtage
Taux et fréquences d'application	- - - Rats : - Faible infestation : 200 grammes tous les 10 mètres

	- Forte infestation : 200 grammes tous les 7 mètres. Souris : 40g à 50g en un seul point d'appâtage par 5m ²
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Conditionnement minimum de 3 kg 20g, 25g ou 50g blocs dans un seau de polypropylène – jusqu'à 8 kg 20g, 25g ou 50g blocs dans un carton PE – jusqu'à 25 kg

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

<p>- Lire l'étiquette avant utilisation. L'utilisation de ce produit d'une manière incompatible avec l'étiquette peut constituer un délit.</p> <p>- Se laver les mains et la peau exposée après l'utilisation du produit et avant les repas.</p> <p>- Conserver sous clé et hors de portée des enfants.</p> <p>- Les rodenticides anticoagulants ne peuvent être utilisés comme appâts permanents que sous la surveillance d'un professionnel ou d'une personne compétente. Dans la majorité des cas, l'utilisation de ce produit devrait permettre d'éliminer les rongeurs sous 35 jours. Si l'activité des rongeurs continue après cette période, la cause probable doit être déterminée.</p> <p>- Empêcher que les enfants, les oiseaux et les animaux non ciblés (surtout les chiens, chats, cochons et volailles) aient accès aux appâts.</p> <p>- Utiliser uniquement dans les endroits inaccessibles aux bébés, enfants, animaux de compagnie et espèces non ciblées.</p> <p>- Le statut de résistance de la population cible doit être pris en compte lors de l'enquête sur le choix du rodenticide à utiliser. Dans les zones où des signes de résistance à des principes actifs spécifiques sont suspectés, éviter de les utiliser. Pour contrôler la propagation de la résistance, il est conseillé d'alterner les appâts contenant différents principes actifs anticoagulants.</p> <p>- Les appâts doivent être placés dans des endroits sûrs afin de minimaliser le risque de consommation par d'autres animaux ou des enfants.</p> <p>- Si c'est possible, sécuriser les appâts afin qu'ils ne puissent pas être emmenés par les rongeurs.</p> <p>- Pour les produits destinés à être utilisés dans des lieux publics, les précautions de sécurité suivantes doivent figurer sur l'étiquette, l'emballage ou la notice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si le traitement est effectué dans des zones publiques, la zone de traitement doit faire l'objet d'un marquage pendant la période de traitement et une note expliquant le risque d'empoisonnement primaire ou secondaire par l'anticoagulant, ainsi que les premiers soins en cas d'empoisonnement, doivent être disponibles à côté des appâts. • En cas d'utilisation des postes d'appâtage inviolables, ils devraient être clairement marqués qu'elles contiennent des rodenticides et ne doivent pas être déplacés. Chercher et retirer les carcasses de rongeurs fréquemment lors du traitement, au moins aussi souvent que les appâts sont vérifiés et/ou remplacés. Une inspection quotidienne peut être indispensable dans certaines circonstances. <p>- Éliminer les cadavres des rongeurs conformément à la réglementation locale [Les rongeurs morts doivent être éliminés et détruits par une entreprise spécialisée ou agréée].</p> <p>- Retirer tous les appâts après le traitement et les éliminer conformément aux exigences locales.</p> <p>- Antidote vitamine K1 (sous contrôle médical).</p>

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- La bromadiolone est un anticoagulant indirect qui peut produire des saignements. L'apparition des saignements peut être retardée pendant plusieurs jours après l'exposition. S'il n'y a pas de saignement actif, l'IRN (*International Normalized Ratio*) doit être mesuré sur la présentation et 48 à 72 heures après l'exposition. Si l'IRN est supérieur à 4, administrer 5-10 mg de vitamine K1 (phytomenadione) par injection intraveineuse lente (100 µg/kg de poids corporel pour un enfant). Le traitement par phytomenadione (par voie orale ou intraveineuse) peut être nécessaire pendant plusieurs semaines.
- En cas d'un accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- En cas de contact avec la peau, laver la peau avec du savon et de l'eau. Enlever et laver les vêtements contaminés.
- En cas de contact avec les yeux, retirer les lentilles de contact, le cas échéant, et rincer les yeux doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Consulter immédiatement un médecin.
- En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

- Une fois le traitement terminé, mettre au rebut l'appât qui n'a pas été mangé ainsi que l'emballage, conformément à la réglementation locale [L'emballage et les restes (consommés ou non) de rodenticides sont considérés comme des déchets dangereux. L'enlèvement et la destruction doivent être effectués par une entreprise spécialisée ou agréée].
- Le port de gants est conseillé.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Tenir hors de la portée des enfants.
- Garder loin de la nourriture humaine et de la nourriture animale.
- Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
- Entreposer dans le contenant original seulement.
- Le produit peut être utilisé pendant 2 ans après sa fabrication.

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Voir point 4.1.1 : Consignes d'utilisation spécifiques

5.2. Mesures de gestion des risques

Voir point 4.1.2 : Mesures de gestion des risques spécifiques

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir point 4.1.3 : Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Voir point 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir point 4.1.5: Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

6. Autres informations

- Les phrases P, comme indiqué dans le résumé des caractéristiques du produit, contiennent plusieurs erreurs qui ne peuvent pas être réglées. Les phrases correctes sont les suivantes : P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations nationales/régionales applicables.